

Une conférence sur le 12^{ème} point du programme présidentiel 2009-2014 : « la Tunisie, un pôle de services bancaires et une place financière régionale », a été organisée, vendredi 6 novembre 2009, à Sfax, sous la présidence de M.Taoufik BACCAR, Gouverneur de la Banque centrale de Tunisie (BCT).

M.BACCAR a indiqué que le 12^{ème} point du nouveau programme présidentiel reflète le pari fait par le Chef de l'Etat sur le secteur bancaire afin de lui conférer plus de valeur ajoutée et de lui permettre de jouer pleinement son rôle, notamment pour ce qui a trait au renforcement de la capacité de l'économie nationale à faire face aux chocs exogènes.

Il a fait savoir que ce 12^{ème} point revêt une dimension stratégique dans la mesure où il vient renforcer le processus de réformes engagé au profit du secteur bancaire, dont la consolidation de ses assises financières, l'amélioration de la qualité de ses services, sa restructuration et le projet de libéralisation totale du dinar.

Le Gouverneur de la BCT a souligné l'intérêt qu'il y a, à mettre en place un système bancaire dynamique au service du développement et à améliorer la capacité des banques à évaluer les projets réalisés notamment dans les secteurs porteurs et à optimiser la gestion des risques. Le but étant de faire passer la contribution des services bancaires au PIB à 5% d'ici 2014 contre 3% actuellement.

Il a indiqué que, dans la perspective d'améliorer la qualité des services bancaires, il y a lieu d'adopter une charte pour la qualité des services bancaires, de généraliser les services bancaires à distance et d'accéder à un palier avancé dans le domaine de la monétique électronique. Ces transactions devraient atteindre, à la fin de 2009, quelques 40 millions contre 4 millions de dinars en 2004.

M.Baccar a fait remarquer que cette démarche nécessite un surcroît d'efforts sur la voie de la réduction de la part des créances classées dans les engagements bancaires à moins de 7% en 2014, tout en veillant à porter le capital minimum des banques à 100 millions de dinars.

Le Gouverneur de la BCT a indiqué que la création d'un pôle bancaire public «Tunisie Holding» sous la forme d'une société financière regroupant toutes les banques publiques vise notamment à encourager les banques privées à adopter cette même démarche ainsi que la création d'un pôle financier spécialisé dans le financement des PME sous la forme d'un holding qui regroupe la Banque de financement des PME (BFPME) et la Société tunisienne de garantie (SOTUGAR), constituent autant de mesures dont l'objectif est de renforcer la structure du secteur bancaire tunisien.

Il a ajouté que dans la perspective de concrétiser l'ambition de la Tunisie de s'ériger en place financière régionale, l'Etat a d'ores et déjà promulgué un code de prestation des services financiers off shore, outre la création du port financier de Tunis.

M.Taoufik BACCAR a souligné la dimension stratégique de la création d'une nouvelle institution bancaire «Tunisian Foreign - Bank», qui va démarrer par un noyau situé en France, en l'occurrence, l'Union tunisienne de banques (UTB) qui sera restructurée par la même occasion. Dans une première étape, le capital de l'UTB sera doublé avant d'être ouvert à un investisseur stratégique étranger. Dans une troisième étape, la nouvelle banque ouvrira des succursales dans les plus importantes capitales européennes (Paris, Rome, Berlin, Londres...).

Il a indiqué, d'autre part, que la convertibilité totale du dinar, d'ici 2014, constitue un nouveau objectif stratégique du secteur et a souligné que la Tunisie a franchi d'importants pas sur cette voie.

Selon M.Baccar, toutes les transactions des entreprises tunisiennes avec l'extérieur sont libéralisées, conférant à l'économie nationale une plus grande capacité de négociations avec l'étranger.

Il a passé en revue les réformes relatives au système fiscal et à la gestion du budget. Il en a souligné les aspects stratégiques, notamment, en ce qui concerne l'allègement de la pression fiscale sur les entreprises économiques et la révision des procédures de récupération de la TVA.

M.BACCAR a évoqué la création d'une «caisse de Dépôts et Consignations », conforme aux normes internationales. Cette institution aura pour mission de gérer au mieux les deniers publics et de les valoriser par le biais du marché financier, le but étant de garantir leur rendement et de dynamiser le marché financier.

Il s'agit également de réaliser des investissements stratégiques de long terme dans le domaine des nouvelles technologies, de l'infrastructure et des grands projets, de développer le capital risque et de favoriser la création du maximum de PME.

Il a ajouté que « l'Agence Tunisienne du Trésor», autre nouvelle institution à créer, assurera, pour sa part, la supervision des émissions du Trésor et la gestion dynamique de la dette et des liquidités publiques ne manquera pas de conférer aux finances de l'État et partant, à l'économie du pays, une dimension qualitative certaine.

Auparavant, M.BACCAR avait inauguré, à Sakiet Ezzit une nouvelle agence de la Banque nationale agricole (BNA) et à Sfax ville, une autre de l'Union internationale des banques(UIB).

La création de ces deux agences s'inscrit dans le cadre des stratégies suivies par ces deux banques en vue de rapprocher leurs services des clients et de généraliser les moyens de paiement électroniques.

Sur la route de Tunis, le gouverneur de la BCT a visité une agence de l'UIB qui a fait l'objet d'un plan de mise à niveau.